

Modèle de Formation

A affiner selon la demande

La Pratique préventive de la médecine du travail face aux RPS

OBJECTIF de la FORMATION



Contribuer médicalement à la Prévention des risques psychosociaux au travail que sont les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels

susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental

- *La formation est calibrée sur deux demi-journées.*
- *Chacune de ces deux demi-journées sera conçue en deux séquences entrecoupées d'une pause, soit quatre séquences de travail.*
- *Chacune de ces quatre séquences alternera vingt minutes d'apport suivi d'une « discussion entre pairs » sur les pratiques professionnelles en médecine du travail.*

CONTENU DE LA FORMATION

Matin

1- apport de repères pour les pratiques professionnelles:

Travail et Santé au travail

1- discussion entre pairs

- **Le travail entre le prescription et la réalité de l'activité de travail déployée**
- **Ce qui a changé dans les organisations du travail**
- **La santé au travail et le pouvoir d'agir. Les différences par rapport à l'absence de maladie**
- **La dimension subjective et vécue de l'activité de travail**
- **La Centralité du travail**

Pause

2- apport de repères pour les pratiques professionnelles :

Les risques liés à l'organisation du travail et aux rapports sociaux qui s'y nouent

2-discussion entre pairs

- **Le Management et ses possibles effets délétères : individualisation, intensification et instrumentalisation**
- **Les facteurs déterminants des RPS (modèle du collègue d'expertise scientifique sur les RPS)**
- **Maitriser l'environnement juridique**

Après-midi

3-apport de repères pour les pratiques professionnelles :

Permettre aux salariés de « construire leur santé au travail »

3- discussion entre pairs

- **Le triangle de l'identité de Sigot, et le travail comme acte traditionnel efficace**
- **La psychodynamique de la reconnaissance**
- **Les stratégies défensives contre la peur et la honte**

Pause

4-apport de repères pour les pratiques professionnelles :

La contribution du médecin du travail et de l'équipe médicale aux actions de prévention

4-discussion entre pairs :

- **Repérer les facteurs de risque et les effets des risques**
- **L'identification médicale des risques, la veille médicale et l'alerte médicale collective**
- **Permettre aux salariés, à l'employeur, de transformer les organisations du travail, pour restaurer leur pouvoir d'agir face à une organisation du travail « maltraitante »**

EVALUATION

METHODE PEDAGOGIQUE

DOCUMENTATION MISE à DISPOSITION